

Montréal, le 5 août 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation du registre des entités visées par les  
normes de fiabilité suivant la mise à jour du 1<sup>er</sup> juillet 2019  
Dossier de la Régie : R-4095-2019**

---

Maître Tremblay,

Hydro-Québec, par sa Direction principale - Contrôle des mouvements d'énergie et Exploitation du Réseau d'Hydro-Québec, à titre de Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le Coordonnateur), a déposé le 30 juillet 2019, une demande auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) visant l'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité suivant la mise à jour du 1<sup>er</sup> juillet 2019 (la Demande).

La Régie prévoit traiter cette Demande par voie de consultation et publie l'avis ci-joint sur son site internet ce jour. Elle demande au Coordonnateur d'afficher, dans les meilleurs délais, cet avis sur son site internet, puis de l'informer de cet affichage.

La Régie demande également au Coordonnateur de communiquer cet avis aux entités inscrites au *Registre des entités visées par les normes de fiabilité* qui sont visées par la présente Demande du Coordonnateur. Elle demande au Coordonnateur de l'informer des moyens pris pour les en aviser.

Pour le traitement de la Demande, la Régie fixe l'échéancier suivant :

<b>Le 19 août 2019 à 16 h</b>	Date limite pour le dépôt des demandes d'intervention et des budgets de participation
<b>Le 23 août 2019 à 16 h</b>	Date limite pour le dépôt des commentaires du Coordonnateur sur les demandes d'intervention
<b>Le 28 août 2019 à 16 h</b>	Date limite pour le dépôt des répliques aux commentaires du Coordonnateur

La Régie souligne qu'en ce qui a trait aux installations nouvellement inscrites au Registre, le Coordonnateur demande leur assujettissement aux normes de fiabilité au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Veuillez agréer, Maître Tremblay, l'expression de nos sentiments distingués.

*Natalia Lis pour*

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.